

Les animaux capturés

Cette page vous présente les photos et les éléments d'identification des animaux actuellement détenus par la fourrière municipale du Mans. Si vous reconnaissez votre chien ou votre chat, nous vous prions de rentrer en contact avec nous au plus vite.

Page modifiée le jeudi 16 mai 2024 • Données Ville du Mans

Restitution



© Ville du Mans

Si votre animal est présent en fourrière, vous devrez vous déplacer muni des documents et moyens suivants.

- Les papiers d'identification de l'animal ou, à défaut, une photo,
- votre pièce d'identité,
- un justificatif de domicile,
- la carte bancaire, un chèque ou des espèces pour régler les frais de fourrière.

Vous pouvez [prendre connaissance de nos tarifs](#) dans notre présentation générale.

Chiens

Voici les photos des chiens dernièrement arrivés à la fourrière animale.



CN 52 : Arrivé le 4 mai, ce mâle identifié comme croisé staffy/jack/épagneul noir et blanc est à récupérer avant le 17 mai.



CN 53 : Arrivée le 7 mai, cette femelle identifiée comme croisée dogue de Bordeaux (en cours de soins) est à récupérer avant le 22 mai.



CN 55: Arrivé le 10 mai, ce mâle croisé american staffordshire bringé et blanc (identifié) est à récupérer avant le 23 mai.



CN 56: Arrivée le 14 mai, cette femelle croisée spitz noir et blanc est à récupérer avant le 27 mai.

Chats

Voici les photos des chats dernièrement arrivés à la fourrière animale.



CT 89 : Arrivée le 3 mai, cette femelle européenne noir est à récupérer avant le 17 mai.



CT 90 : Arrivé le 3 mai, cet européen tigré est à récupérer avant le 17 mai.



CT 93 : Arrivé le 6 mai, ce mâle européen noir à reflets roux (en cours de soins) est à récupérer avant le 21 mai.



CT 99 à 101 : Arrivés le 10 mai, ces chatons européens sont à récupérer avant le 23 mai.





CT 102 à 107 : arrivés le 10 mai, ces six chatons européens sont à récupérer avant le 23 mai.



CT 108: Arrivé le 13 mai, ce mâle européen tigré roux est à récupérer avant le 24 mai.



CT 109 : Arrivée le 13 mai, cette femelle européenne noir et blanche est à récupérer avant le 24 mai.



CT 110 : Arrivée le 15 mai, ce lapin domestique fauve est à récupérer avant le 28 mai.



CT 112 : Arrivé le 16 mai, cet européen tigré est à récupérer avant le 29 mai.



CT 113 : Arrivé le 16 mai, ce mâle européen tigré roux (identifié) est à récupérer avant le 29 mai.



CT 114: Arrivée le 16 mai, cette femelle européenne tigré est à récupérer avant le 29 mai.

Adoption

L'adoption et la réservation d'un animal de compagnie **n'est pas autorisée** à la fourrière municipale.

Pour toute demande d'adoption ou de réservation, nous vous remercions de vous adresser **directement aux refuges**.

Lorsqu'un animal entre en fourrière, son maître dispose de huit jours ouvrés pour se manifester ; au-delà, la collectivité devient propriétaire de l'animal.



© Ville du Mans